

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 16.0 / 2027



Explication

DRG implicite d'un jour

Dans le catalogue des forfaits par cas SwissDRG, les ajustements journaliers du cost-weight pour les cas low outliers (durée du séjour inférieure à la borne inférieure) sont calculés de manière normative sur la base des données de coûts des inliers.

Si la borne inférieure de durée de séjour d'un DRG se monte à deux jours et ce DRG présente un certain nombre de cas restant 1 jour, l'ajustement journalier correspond à la différence entre le coût moyen des inliers et la médiane des coûts des low-outliers. Ils en résultent des « DRG implicite d'un jour », vu que le cost-weight effectif des low outliers correspond à la médiane des coûts des cas de DRG d'un jour.

DRG explicite d'un jour

Tous les cas dans un groupe de cas ont une durée de séjour de un selon la définition des DRG. La liste des DRG explicite d'un jour peut être directement obtenue dans le catalogue des forfaits par cas (les DRG avec une durée moyenne de séjour de 1).

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 16.0 / 2027

No. de série	DRG	Texte
1	902Z	Procédure opératoire non étendue sans rapport avec le diagnostic principal
2	B03C	Interventions opératoires pour affection cérébrale ou dystrophie musculaire, ou interventions sur la colonne vertébrale et la moelle osseuse, âge > 15 ans
3	B05Z	Décompression lors de syndrome du tunnel carpien ou du tunnel tarsien
4	B09B	Autres interventions sur le crâne pour néoformations malignes du système nerveux ou malformations congénitales ou procédure particulière ou CC sévères
5	B09C	Autres interventions sur le crâne
6	B17A	Interventions sur les nerfs périphériques et les nerfs cérébraux avec intervention complexe ou avec diagnostic particulier
7	B17B	Interventions sur les nerfs périphériques et les nerfs cérébraux ou transposition d'artères
8	B20B	Interventions intracrâniennes particulières ou complexes ou grande opération de la colonne vertébrale avec procédure complexe ou traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en U-IMC > 130/119 points ou CC sévères, âge > 15 ans
9	B21E	Implantation d'un neurostimulateur avec système à une électrode ou implantation d'électrodes intracrâniennes
10	B21G	Implantation d'autres électrodes
11	B39B	Traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu avec intervention opératoire
12	B60B	Paraplégie/tétraplégie
13	B61E	Paraplégie/tétraplégie ou lésions de la moelle épinière avec procédure particulière ou de complication
14	B69A	Accident ischémique transitoire (AIT) et occlusion de vaisseaux extracrâniens avec autre traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu ou traitement neurologique complexe ou CC extrêmement sévères
15	B69B	Accident ischémique transitoire (AIT) et occlusion de vaisseaux extracrâniens
16	B87B	Maladies et troubles du système nerveux avec traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en U-IMC chez l'adulte > 119 points
17	C03B	Interventions sur la rétine, la choroïde, le vitré, la chambre postérieure de l'oeil
18	C04Z	Interventions sur la cornée
19	C06A	Interventions sur l'iris, le corps ciliaire, la sclère et la chambre antérieure avec mise en place d'un implant de drainage antiglaucomateux

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 16.0 / 2027

No. de série	DRG	Texte
20	C06B	Interventions sur l'iris, le corps ciliaire, la sclère et la chambre antérieure
21	C08A	Extraction extracapsulaire du cristallin avec interventions en plusieurs temps ou bilatérales ou malformation congénitale du cristallin
22	C08B	Interventions sur le cristallin
23	C12Z	Interventions sur la paupière
24	C13B	Interventions sur le système lacrymal
25	D05B	Interventions complexes sur les glandes salivaires sauf les parotidectomies complexes
26	D06A	Interventions coûteuses sur les sinus nasaux, l'apophyse mastoïde, l'oreille moyenne et autres interventions sur les glandes salivaires, avec tympanoplastie complexe ou âge < 6 ans
27	D06B	Interventions coûteuses sur les sinus nasaux, l'apophyse mastoïde, l'oreille moyenne et autres interventions sur les glandes salivaires, âge > 5 ans et âge < 16 ans, ou intervention complexe sur l'apophyse mastoïde ou les sinus nasaux ou avec diagnostic complexe, âge > 15 ans
28	D06C	Interventions coûteuses sur les sinus nasaux, l'apophyse mastoïde, l'oreille moyenne et autres interventions sur les glandes salivaires, âge > 15 ans
29	D08Z	Interventions sur la cavité buccale et la bouche pour néoformation maligne
30	D12A	Autres interventions coûteuses ou radiothérapie ou procédures opératoires particulières en plusieurs temps pour maladies et troubles de l'oreille, du nez, de la bouche et de la gorge
31	D12B	Autres interventions sur l'oreille, le nez, la bouche et la gorge
32	D13B	Contrôle d'hémorragie après tonsillectomie ou adénectomie ou tonsillectomie pour abcès, sauf en cas de néoformation maligne, âge < 16 ans
33	D13C	Tonsillectomie ou adénectomie sauf en cas de néoformation maligne, âge > 15 ans
34	D16Z	Ablation de matériel sur la mâchoire et le visage
35	D20Z	Radiothérapie pour maladies et troubles de l'oreille, du nez, de la bouche et de la gorge
36	D22Z	Interventions sur la cavité buccale et la bouche, sauf pour néoformation maligne
37	D23Z	Implantation d'un appareil acoustique
38	D25B	Interventions moyennement complexes au niveau de la tête et de la gorge

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 16.0 / 2027

No. de série	DRG	Texte
39	D28Z	Ostéotomie sur une mâchoire et interventions complexes au niveau de la tête et de la gorge ou autres interventions au niveau de la tête et de la gorge pour néoformation maligne
40	D29Z	Opérations sur la mâchoire et autres interventions au niveau de la tête et de la gorge sauf en cas de néoformation maligne
41	D30A	Diverses interv. sur l'oreille, le nez, la bouche et la gorge avec CC extrêmement sévères, avec intervention coûteuse ou interventions sur la cav. bucc. et la bouche sauf pour néof. maligne, sans plastie du pl. bucc. ni plastie vestibul. avec âge < 3 ans, ou CC extrêmement sévères ou diagnostic particulier
42	D30B	Diverses interventions sur l'oreille, le nez, la bouche et la gorge avec procédure particulière ou âge < 16 ans
43	D30C	Diverses interventions sur l'oreille, le nez, la bouche et la gorge, âge > 15 ans
44	D38A	Interventions très complexes sur le nez avec plastie réparatrice
45	D38B	Interventions très complexes sur le nez
46	D38C	Interventions complexes sur le nez
47	D39Z	Autres interventions sur le nez
48	D40Z	Extraction et réparation dentaire
49	E02A	Autres procédures opératoires sur l'appareil respiratoire avec procédure particulière ou situations coûteuses pour néoformation maligne ou âge < 16 ans ou traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en U-IMC chez l'adulte > 119 points ou isolement particulier à partir de 7 jours de traitement
50	E02C	Autres procédures opératoires sur l'appareil respiratoire, âge > 15 ans
51	E06B	Autres résections pulmonaires, biopsie des organes thoraciques et interventions sur la paroi thoracique, âge > 15 ans
52	E07Z	Interventions pour syndrome d'apnée du sommeil
53	E36D	Maladies et troubles des organes respiratoires avec traitement complexe de soins intensifs > 130/184 points
54	E63A	Syndrome d'apnées du sommeil ou polysomnographie cardiorespiratoire, jusqu'à 2 jours d'hospitalisation, traitement neurologique complexe ou acte diagnostique cardiologique invasif particulier ou paraplégie/tétraplégie ou âge < 16 ans
55	E63B	Syndrome d'apnées du sommeil ou polysomnographie cardiorespiratoire, jusqu'à 2 jours d'hospitalisation, âge > 15 ans
56	E87B	Maladies et troubles des organes respiratoires avec traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en U-IMC > 65/59 points

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 16.0 / 2027

No. de série	DRG	Texte
57	F01B	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation triple chambre ou stimulation simple chambre, avec intervention cardiaque ou vasculaire supplémentaire ou procédure particulière
58	F01C	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double chambre
59	F01D	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre
60	F02Z	Changement d'agrégat d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double ou triple chambre
61	F12B	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple chambre ou implantation d'un stimulateur cardiaque sans sonde ou d'un capteur de pression ou âge < 16 ans ou stimulation double chambre avec procédures opératoires particulières en plusieurs temps, ou traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en U-IMC chez l'adulte > 119/184 points
62	F12C	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation double chambre
63	F12D	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation simple chambre
64	F17A	Changement d'un stimulateur cardiaque, multi-chambres
65	F17B	Changement d'un stimulateur cardiaque, simple chambre
66	F18B	Révision d'un stimulateur cardiaque ou défibrillateur cardiovertteur (AICD) sans changement d'agrégat, âge > 15 ans
67	F19A	Autre intervention transluminale percutanée sur le coeur, l'aorte et les vaisseaux pulmonaires et intervention complexe
68	F19B	Autre intervention transluminale percutanée sur le coeur, l'aorte et les vaisseaux pulmonaires ou procédés particuliers
69	F21C	Autres procédures opératoires pour maladies cardio-vasculaires
70	F24B	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP) avec interventions en plusieurs temps, ou procédure de complication ou diagnostic particulier avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation, ou avec deux ou plus de ballonnets libérant des substances médicamenteuses et insertion d'un stent ou insuffisance totale ou âge < 16 ans ou traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en U-IMC chez l'adulte > 119 points
71	F24C	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP) avec deux stents, ou diagnostic de complication ou âge < 16 ans ou insuffisance totale ou ballonnets libérant des substances médicamenteuses ou interventions vasculaires sur les coronaires
72	F24D	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP), âge > 15 ans
73	F31E	Autres interventions cardiothoraciques ou interventions vasculaires particulières
74	F39Z	Ligature et stripping de veines ou traitement particulier
75	F50B	Mesures ablatives pour tachyarythmie à l'oreillette gauche/ventricule ou procédure particulière ou âge < 16 ans

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 16.0 / 2027

No. de série	DRG	Texte
76	F50C	Mesures ablatives pour tachyarythmie avec techniques d'ablation particulières, âge > 15 ans
77	F50D	Mesures ablatives pour tachyarythmie, âge > 15 ans
78	F59C	Interventions vasculaires complexes ou moyennement complexes avec endartériectomie ou thrombolyse sélective ou intervention vasculaire pour embolie/thrombose ou implantation de stents multiple ou procédés particuliers ou âge < 16 ans
79	F59D	Intervention vasculaire complexe ou moyennement complexe, âge > 15 ans
80	F95A	Fermeture opératoire d'une communication interauriculaire ou interventriculaire, âge < 18 ans
81	F95B	Fermeture opératoire d'une communication interauriculaire ou interventriculaire, âge > 17 ans
82	F98E	Intervention valvulaire cardiaque endovasculaire, âge > 15 ans
83	G04B	Petites interventions sur l'intestin grêle et le côlon
84	G11B	Pyloromyotomie ou anoproctoplastie et réparation de l'anus et du sphincter, âge > 9 ans
85	G12B	Autres procédures opératoires sur les organes digestifs
86	G18B	Interventions sur l'intestin grêle et le côlon ou autre intervention sur l'estomac, l'oesophage et le duodénum sans radiothérapie
87	G26A	Autres interventions sur l'anus avec intervention complexe ou âge < 16 ans
88	G26B	Autres interventions sur l'anus, âge > 15 ans
89	H06Z	Autres procédures opératoires sur le système hépatobiliaire et le pancréas
90	H07C	Cholécystectomie avec cholécystite aiguë ou adhésiolyse péritonéale, âge > 11 ans
91	H07D	Cholécystectomie, âge > 11 ans
92	H12B	Diverses interventions sur le système hépatobiliaire
93	H41B	CPRE avec CC sévères ou thérapie photodynamique ou interventions endoscopiques à l'oesophage
94	H41C	CPRE pour néoformation maligne ou âge < 16 ans ou procédure particulière
95	I08C	Autres interventions sur l'articulation de la hanche et le fémur
96	I10B	Autres interventions sur la colonne vertébrale avec intervention particulière ou Halotraction ou âge < 18 ans ou diagnostic complexe ou procédures opératoires particulières en plusieurs temps
97	I10C	Autres interventions sur la colonne vertébrale, âge > 17 ans

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 16.0 / 2027

No. de série	DRG	Texte
98	I12C	Infection/inflammation des os et des articulations avec différentes interventions sur l'appareil musculosquelettique et le tissu conjonctif
99	I13B	Interventions sur l'humérus, le tibia, le péroné et la cheville, avec intervention multiple, intervention bilatérale particulière ou procédure/diagnostic complexe
100	I13C	Interventions sur l'humérus, le tibia, le péroné et la cheville, âge < 16 ans
101	I13D	Interventions sur l'humérus, le tibia, le péroné et la cheville, âge > 15 ans
102	I21B	Interventions particulières sur l'articulation de la hanche et le fémur, âge < 16 ans ou intervention sur plusieurs localisations
103	I21C	Interventions particulières sur l'articulation de la hanche et le fémur, âge > 15 ans
104	I23A	Interventions particulières à l'exception de l'articulation de la hanche et du fémur avec intervention à complications ou âge < 16 ans ou CC extrêmement sévères ou traitement complexe de soins intensifs > 119 points
105	I23B	Interventions particulières à l'exception de l'articulation de la hanche et du fémur, âge > 11 ans et interventions particulières sur la colonne
106	I23C	Interventions particulières à l'exception de l'articulation de la hanche et du fémur, âge > 11 ans
107	I27B	Interventions sur les tissus mous avec interventions simultanées particulières ou âge < 16 ans
108	I27C	Interventions sur les tissus mous en cas de néoformation maligne ou d'intervention complexe, âge > 15 ans
109	I27D	Interventions sur les tissus mous, âge > 15 ans
110	I28B	Interventions moyennement complexes sur les os ou le tissu conjonctif
111	I29A	Interventions complexes sur l'omoplate, la clavicule, les côtes ou l'épaule avec intervention particulière ou traitement complexe de soins intensifs > 65/119 points ou traitement complexe en U-IMC > 130/184 points
112	I29B	Interventions complexes sur l'omoplate, la clavicule, les côtes ou l'épaule avec plastie réparatrice ou diagnostic particulier ou traitement complexe de soins intensifs chez l'adulte > 184 points
113	I29C	Interventions complexes sur l'omoplate, la clavicule, les côtes ou l'épaule avec lésion de la coiffe des rotateurs et intervention particulière
114	I29D	Interventions complexes sur l'omoplate, la clavicule, les côtes ou l'épaule
115	I30B	Interventions complexes sur l'articulation du genou, âge < 18 ans
116	I30C	Interventions complexes sur l'articulation du genou, âge > 17 ans

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 16.0 / 2027

No. de série	DRG	Texte
117	I31A	Interventions complexes sur le coude et l'avant-bras avec interventions bilatérales ou en plusieurs temps ou interventions sur plusieurs localisations ou intervention particulière ou procédé particulier ou traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en U-IMC > 196/184 points
118	I31B	Interventions complexes sur le coude et l'avant-bras
119	I46C	Implantation, remplacement ou révision d'une endoprothèse de hanche
120	I59Z	Autres interventions sur les membres inférieurs et l'humérus ou interventions moyennement complexes sur l'articulation du coude et l'avant-
121	J08Z	Autre transplantation de peau ou débridement avec diagnostic complexe ou avec intervention supplémentaire au niveau de la tête et de la gorge ou CC sévères
122	J09A	Interventions pour sinus pilonidal et dans la région périanale, âge < 16 ans
123	J09B	Interventions pour sinus pilonidal et dans la région périanale, âge > 15 ans
124	J10A	Opérations de chirurgie plastique au niveau de la peau, du tissu sous-cutané et de la glande mammaire avec intervention particulière ou interventions sur plusieurs localisations ou procédures opératoires particulières en plusieurs temps, âge < 16 ans
125	J10B	Opérations de chirurgie plastique au niveau de la peau, du tissu sous-cutané et de la glande mammaire, âge > 15 ans
126	J11B	Autres interventions sur la peau, le tissu sous-cutané et la glande mammaire
127	J21Z	Autre transplantation de peau ou débridement avec excision de ganglions lymphatiques ou CC sévères
128	J22Z	Autre transplantation de peau ou greffe autologue de peau d'épaisseur partielle
129	J23A	Grandes interventions bilatérales sur la glande mammaire pour néoformation maligne avec plastie réparatrice ou implant ou lymphadénectomie
130	J23B	Grandes interventions sur la glande mammaire pour néoformation maligne avec plastie réparatrice ou implant ou lymphadénectomie
131	J24A	Interventions sur la glande mammaire sauf lors de néoformation maligne avec intervention étendue
132	J24B	Interventions sur la glande mammaire sauf lors de néoformation maligne
133	J25Z	Petites interventions sur la glande mammaire pour néoformation maligne

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 16.0 / 2027

No. de série	DRG	Texte
134	K06A	Interventions sur la glande thyroïde, la glande parathyroïde et le canal thyroïdologique, avec (para)thyroïdectomie par sternotomie ou néoformation maligne avec CC sévères ou CC extrêmement sévères ou thyroïdectomie totale ou traitement complexe de soins intensifs/ traitement complexe en U-IMC nouveau-né/enfant > 65 points ou traitement complexe de soins intensifs chez l'adulte > 119 points
135	K06B	Interventions sur la glande thyroïde, la glande parathyroïde et le canal thyroïdologique
136	L04B	Interventions sur les reins, les uretères et grandes interventions sur la vessie sauf pour néoformation ou interventions sur la thyroïde, âge < 15
137	L06B	Petites interventions sur la vessie
138	L08B	Interventions complexes sur l'urètre
139	L09B	Autres interventions pour affections des organes urinaires
140	L13C	Interventions sur les reins, les uretères et grandes interventions sur la vessie pour néoformation ou interventions complexes avec lithotripsie extracorporelle par ondes de choc (LECO)C
141	L18B	Interventions transurétrales complexes et percutanées transrénales et autres interventions rétropéritonéales sans lithotripsie extracorporelle par ondes de choc (LECO)C avec procédure particulière ou traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en U-IMC chez l'adulte > 119 points, âge > 17 ans
142	L18C	Interventions transurétrales complexes et percutanées transrénales et autres interventions rétropéritonéales sans lithotripsie extracorporelle par ondes de choc (LECO)C, âge > 17 ans
143	M03A	Interventions sur le pénis, âge < 18 ans ou interventions particulières sur le pénis
144	M03B	Interventions sur le pénis, âge > 17 ans
145	M04A	Interventions sur le testicule, âge < 3 ans
146	M05Z	Circoncision et autres interventions sur le pénis ou dans la région inguino-génitale
147	M06Z	Autres procédures opératoires sur les organes génitaux masculins
148	M09B	Procédures opératoires sur les organes génitaux masculins pour néoformation maligne
149	M11C	Résection transurétrale de la prostate
150	N02B	Interventions sur l'utérus ou le col de l'utérus ou la vulve ou excision de ganglions lymphatiques pour néoformation maligne
151	N02C	Interventions sur l'utérus ou le système utéroannexiel ou l'ovaire pour néoformation maligne
152	N04C	Hystérectomie avec intervention supplémentaire ou lymphadénectomie ou endométriose avec intervention particulière ou intervention

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 16.0 / 2027

No. de série	DRG	Texte
153	N04D	Hystérectomie avec ovariectomie ou interventions complexes sur les trompes utérines ou avec diagnostic complexe et intervention coûteuse ou procédure coûteuse, sauf pour néoformation maligne
154	N04E	Hystérectomie ou ovariectomie ou interventions complexes sur les trompes utérines, sauf pour néoformation maligne
155	N06D	Interventions réparatrices complexes sur les organes génitaux féminins
156	N07Z	Autres interventions sur l'utérus et le système utéroannexiel sauf lors de néoformation maligne, avec diagnostic complexe
157	N08Z	Interventions endoscopiques sur les organes génitaux féminins
158	N09Z	Interventions diagnostiques et autres interventions sur les organes génitaux féminins ou stérilisation
159	N11B	Autres procédures opératoires sur les organes génitaux féminins ou interventions particulières
160	N13Z	Grandes interventions sur le vagin, le col de l'utérus et la vulve
161	N16Z	Radiothérapie pour maladies et troubles des organes génitaux féminins, moins de 9 séances d'irradiation ou brachythérapie
162	N17A	Interventions particulières pour endométriose avec au moins cinq interventions sur diverses localisations
163	N17B	Interventions particulières pour endométriose avec au moins quatre interventions sur diverses localisations, ou avec deux interventions sur diverses localisations pour adhésiolyse
164	N17C	Intervention particulière pour endométriose
165	N23A	Autres interventions réparatrices sur les organes génitaux féminins avec diagnostic particulier et énucléation de myome
166	N23B	Autres interventions réparatrices sur les organes génitaux féminins avec diagnostic particulier
167	N23C	Autres interventions réparatrices sur les organes génitaux féminins
168	N25A	Autres interventions sur l'utérus et le système utéroannexiel sauf lors de néoformation maligne, sans diagnostic complexe ou laparoscopie diagnostique, âge < 18 ans
169	N25B	Autres interventions sur l'utérus et le système utéroannexiel sauf lors de néoformation maligne, sans diagnostic complexe ou laparoscopie diagnostique, âge > 17 ans
170	O01G	Césarienne, durée de la grossesse plus de 33 semaines complètes
171	O02A	Accouchement par voie basse avec intervention coûteuse ou procédure particulière avec diagnostic particulier, et CC extrêmement sévères ou travail prolongé ou procédure intra-utérine ou traitement complexe de soins intensifs > 65/59 points
172	O02B	Accouchement par voie basse avec intervention coûteuse ou procédure particulière avec diagnostic particulier
173	O03Z	Grossesse extra-utérine

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 16.0 / 2027

No. de série	DRG	Texte
174	O04Z	Hospitalisation après accouchement ou avortement avec procédure opératoire
175	O60B	Accouchement par voie basse avec plusieurs diagnostics de complication ou diagnostic particulier avec procédure particulière ou traitement particulier, durée de la grossesse plus de 33 semaines complètes
176	O60C	Accouchement par voie basse avec diagnostic de complication sévère ou moyennement sévère ou traitement particulier ou CC sévères
177	O60D	Accouchement par voie basse
178	O61Z	Hospitalisation après accouchement ou thromboembolie pendant la période de gestation ou avortement sans procédure opératoire
179	O62Z	Menace d'avortement
180	P66D	Nouveau-né, poids à l'admission 2000 - 2499 g ou poids à l'admission > 2499 g avec autre problème
181	P67B	Nouveau-né, poids à l'admission > 2499 g avec problème sévère ou traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en U-IMC > 65 points, ou avec autre problème plus d'un jour d'hospitalisation ou avec procédure opératoire non significative, avec diagnostic de complication ou situation particulière
182	P67C	Nouveau-né, poids à l'admission > 2499 g avec autre problème plus d'un jour d'hospitalisation ou avec procédure opératoire non significative, avec situation particulière
183	P67D	Nouveau-né, poids à l'admission > 2499 g
184	Q02B	Diverses procédures opératoires pour maladies du sang, des organes hématopoïétiques et du système immunitaire
185	Q03Z	Petites interventions pour maladies du sang, des organes hématopoïétiques et du système immunitaire
186	T01D	Procédure opératoire ou débridement étendu pour maladies infectieuses et parasitaires
187	U01B	Opération de changement de sexe
188	X05Z	Autres interventions pour blessures de la main
189	X06B	Autres interventions pour autres blessures avec CC sévères ou avec intervention complexe
190	X06C	Autres interventions pour autres blessures
191	Z01Z	Procédures opératoires lors d'autres circonstances, induisant une mise à contribution de la santé publique
192	Z64A	Autres facteurs influant sur l'état de santé et suivi thérapeutique après la conclusion du traitement, dans une situation particulière ou préparatifs pour don d'organe ou état après transplantation d'organe, âge < 18 ans